



Centre National de la Propriété Forestière
Nouvelle-Aquitaine

M. Thibault BRECHKOFF
Maire
Mairie de Dolus d'Oléron
Place Simone-Veil
17550 DOLUS D'OLÉRON

Vos réf. : courrier du 22/01/24

Nos réf. : FB/MM 70
Affaire suivie par : Manuel Mirlyaz

Objet : Modification simplifiée n°1 du PLUI

Smarves, le 29/01/24

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre courrier du 22 janvier 2024 concernant la modification simplifiée n°1 de votre PLU et nous vous en remercions.

L'objet de votre modification concerne des changements de zonage relatifs aux campings. Les modifications ne portent pas sur des forêts privées.

En conséquence, nous n'avons pas de remarque particulière et nous émettons **un avis favorable** dans la limite de nos compétences.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Fabienne Benest,
Directrice adjointe

